

Lettre d'information fin du porte à porte de la collecte des déchets ménagers.

Le Syndicat mixte de collecte des déchets Secteur sud communique :



Lettre d'information fin du porte à porte de la collecte des déchets ménagers.

Les travaux d'aménagement des points d'apport volontaire des déchets ménagers sont terminés.

La prochaine collecte avec camion grue sera effective dans la semaine du 27 au 31 janvier 2025.

Sur les nouvelles colonnes, les consignes du dépôt gratuit des déchets ménagers apparaissent

- Ordures ménagères : dépôt des sacs fermés de moins de 80 litres.
- Emballages recyclables : dépôt en vrac. Bien vider, ne pas laver ni emboîter (les consignes sont inchangées, papier non broyés, cartons pliés, bouteilles en plastiques, yaourt, tubes de dentifrice...).
- Verre ménager : bouteilles, pots, bocaux, flacons, (pas de vaisselle ou plats transparents, miroirs, vitres).

Les avantages du dépôt en conteneurs :

- Gain de place (les conteneurs peuvent contenir 5 M3 de déchets).
- Hygiène optimisée.
- Nuisances olfactives et sonores limitées.
- Sites sécurisés.
- Contenant plus esthétiques.
- Ramassage facilité.
- Dépôt possible tout au long de la semaine.

Le dépôt de vos déchets dans les nouvelles colonnes sera possible dès le 24 janvier 2025.

Lors des dernières collectes d'ordures ménagères et emballages recyclables actuelles semaine du 20 au 24 janvier 2025 les bacs vides seront retournés et plus utilisés pour le dépôt des déchets.

A compter du lundi 27 janvier 2025, les bacs seront retirés progressivement par les agents du SMCD.

Contact SMCD 05 62 66 72 90 contact@smcd-sud.fr



Miélan 12012025 (8).JPG



Miélan 12012025 (2).JPG